

**RESULTATS DU CONTRÔLE SANITAIRE
DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

LECOUSSE

Délégation Départementale d'Ille-et-Vilaine
Département Santé-environnement

Rennes, le 11 août 2026

FOUGERES

(0023)

Prélèvement Type Code Nom **Prélevé le :** mercredi 29 juillet 2026 à 09h38
Installation UDI 000373 FOUGERES_DOMAINE_LECOUSSE **par :** JEAN CHARLES BOUYER
Point de surveillance S 0000003244T POINT MOBILE **Type visite :** AU
Localisation exacte SALLE EMERAUDE RUE PIERRE DE COUBERTIN **Motif :** ETUDE

Mesures in situ :	Résultats	Limites de qualité (1) inférieure	supérieure	Références de qualité (2) inférieure	supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	22,0 °C				25,00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,7 unité pH			6,50	9,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore combiné	0,04 mg(Cl ₂)/L				
Chlore libre	0,15 mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,19 mg(Cl ₂)/L				

ANALYSE PAR : LABORATOIRE D'ETUDE ET DE RECHERCHE EN ENVIRONNEMENT ET SANTÉ (LERES) 3501

(15 avenue du Professeur Léon-Bernard - CS 74312 - 35 043 RENNES cedex Tél : 02 99 02 29 22)

Type d'analyse : CVM (Code SISE : 00186296)	Dossier : 26.2685.1	Limites de qualité (1) inférieure	supérieure	Références de qualité (2) inférieure	supérieure
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS					
Chlorure de vinyl monomère	0,62 µg/L		0,50		

(1) Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur. Elles concernent aussi bien des paramètres microbiologiques que chimiques.

(2) Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement 00180270)

Ce prélèvement a été réalisé dans le cadre du contrôle renforcé mis en oeuvre sur ce secteur de distribution afin de suivre l'évolution de la qualité de l'eau vis-à-vis du paramètre chlorure de vinyle (CVM). Le résultat de ce contrôle met en évidence une concentration élevée en CVM sur ce secteur de distribution (Salle Emeraude). Des mesures correctives sont sollicitées auprès de la collectivité et de l'exploitant afin de distribuer une eau conforme vis-à-vis du paramètre CVM. Des prélèvements de contrôle seront programmés en vue de vérifier l'efficacité des mesures adoptées.